

– CONCOURS AGRO-VETO –

EPREUVES DE GEOGRAPHIE A BCPST et A TB 2015

1 - A BSPST

Epreuve orale de géographie obligatoire

Temps de préparation : 45 minutes.

Oral : 30 minutes.

L'oral comporte un temps d'exposé, d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions avec l'examineur de 10 minutes.

-L'épreuve comporte un sujet et des documents portant sur un territoire rural ou périurbain français (territoire métropolitain ou ultramarin). Le sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire.

- La carte topographique, au 1/25 000ème comme au 1/50 000ème, est le document de base.

- Des documents complémentaires, **3 au maximum**, de sources variées, l'accompagnent. Parmi eux peuvent figurer :

- o des extraits de carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente ; des cartes thématiques (carte de la végétation, plan de prévention des risques etc.) ; des images de tous types (images satellites, photographies, croquis, etc.) ; des documents statistiques ; des textes.

Ces documents peuvent provenir des ressources de l'Internet, en particulier les sites d'information géographique, les atlas et globes virtuels tels que le Géoportail ou Google Earth.

- La carte géologique au 1/1000.000^e et l'atlas sont systématiquement présents lors de l'épreuve.

2 - A TB

Temps de préparation : 45 minutes.

Oral : 30 minutes.

L'oral comporte un temps d'exposé, d'une durée de 20 minutes maximum, suivi d'un temps de questions avec l'examineur de 10 minutes.

-L'épreuve comporte un sujet et des documents portant sur un territoire rural ou périurbain français (territoire métropolitain ou ultramarin). Le sujet indique une thématique qui oriente l'analyse du territoire.

- La carte topographique, au 1/25 000ème comme au 1/50 000ème, est le document de base.

- Des documents complémentaires, **2 au maximum**, de sources variées, l'accompagnent. Parmi eux peuvent figurer :

- des extraits de carte topographique d'édition antérieure ou d'échelle différente ; des cartes thématiques (carte de la végétation, plan de prévention des risques etc.) ; des images de tous types (images satellites, photographies, croquis, etc.) ; des documents statistiques ; des textes.

Ces documents peuvent provenir des ressources de l'Internet, en particulier les sites d'information géographique, les atlas et globes virtuels tels que le Géoportail ou Google Earth.

- La carte géologique au 1/1000.000^e et l'atlas sont systématiquement présents lors de l'épreuve.